Zeitschrift: Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 4 (1929-1931)

Artikel: Notes sur quelques Equisetum des herbiers Delessert, De Candolle et

Burnat

Autor: Becherer, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-879072

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTES SUR QUELQUES EQUISETUM DES HERBIERS DELESSERT, DE CANDOLLE ET BURNAT

PAR

A. BECHERER

A l'occasion de la mise en ordre des Equisétacées des herbiers Delessert, De Candolle et Burnat, en janvier 1929, nous avons été amené à rectifier de nombreuses déterminations et à examiner des matériaux non déterminés. Quelques résultats de ce travail présentent un intérêt floristique et géographique : nous les résumons ci-après.

SUISSE

Equisetum maximum Lam. = E. Telmateia Ehrh.

Var. **conforme** F. Wirtgen ap. Aschers. et Graebn. *Syn.* t. I, p. 217 (1896) = E. *Telmateia* var. *conforme* Schmitz et Regel Fl. *Bonn.* p. 11 (1841) = E. *eburneum* var. *serotinum* A. Br. in Silliman's *Amer. Journ.* t. XLVI, p. 84 (1844) = E. *Telmateia* var. *serotinum* Milde in *Denkschr. Schles. Ges.* p. 187 (1853) et *Mon. Equis.* p. 249 (1867) = E. *maximum* var. *serotinum* Rouy Fl. *France* t. XIV, p. 496 (1913).

Genève: M.-E. Moricand (herb. Delessert, sub: E. fluviatile).

Berne: N.-C. Seringe 1820 (herb. Delessert, sub: E. fluviatile).

Variété indiquée par Milde (op. cit. p. 249-250) en Suisse à Zurich et Winterthour.

E. trachyodon A. Br.

Laufenburg (Argovie), bord du Rhin: Ferdinand Schneider, 4 juillet 1878 (herb. Burnat, sub: *E. hiemale* var. *paleaceum*). Publié par ce collecteur dans son *Taschenbuch der Flora von Basel*, p. 327 (1880)

Candollea IV. Août 1929.

(sub: E. hiemale var. paleaceum) et par Lüscher dans son Flora des Kantons Aargau, p. 199 (1918) (sub: E. hiemale var. Moorei). Localité voisine de celle du bord du Rhin entre Stein et Sisseln où nous avons récolté cette espèce en 1920 (cf. Becherer in Verhandl. Naturj. Ges. Basel, t. 33, p. 155, note 2, 1922). Peut-être à présent disparu par suite des corrections du fleuve.

Klingnau (vallée de l'Aar au-dessus de Koblenz, Argovie): H. Lüscher, 25 nov. 1900 (herb. Delessert, sub: *E. trachyodon*!). Cf. Lüscher (l. c.) où la localité est nommée « Gippinger Grien » et où la plante figure comme *E. hiemale* var. *elatum*. Les exemplaires sont identiques à ceux que Lüscher a récoltés, en 1899, à Felsenau, au confluent de l'Aar et du Rhin, et publiés également comme *E. hiemale* var. *elatum*, et que M. G. Samuelsson a reconnus de nouveau pour être le vrai *E. trachyodon* A. Br. (cf. Becherer l. c. et *Bull. Soc. Bot. Suisse* 30-31, p. 76, 1922).

Les deux localités mentionnées ci-dessus complètent nettement la distribution géographique de l'espèce dans les bassins du Rhin et de l'Aar, dont nous avions donné un aperçu dans nos Beiträge zur Pflanzengeographie der Nordschweiz, p. 91-92 (1925).

L'Equisetum trachyodon A. Br. est considérée comme une espèce hybridogène (E. hiemale × variegatum) par O. R. Holmberg (in Bot. Notiser 1920, p. 165), Schinz et Keller (Fl. d. Schweiz, 4e éd., t. I, p. 16, 1923) et d'autres. On pourrait peut-être, en conséquence, caractériser cette espèce dans un sens modifié et plus large. Rouy (Fl. France, t. XIV, p. 504, 1913) a procédé ainsi, en distinguant trois variétés : genuinum, Doellii (Milde) et viride (Milde), sans cependant discuter l'origine hybridogène, et sans justification quelconque, mode de faire qui n'a pas notre approbation.

E. ramosissimum Desf.

Bâle (ou région limitrophe de l'Allemagne ?), champs entre Klein-hüningen et Leopoldshöhe: Ferd. Schneider, sans date (herb. Burnat), mélangé sur la même feuille avec l'*E. variegatum* Schleicher! Schneider ne mentionne que la dernière espèce sur l'étiquette ainsi que dans sa flore (op. cit. p. 327). N'a peut-être pas été trouvé sur le territoire suisse et a probablement disparu aujourd'hui.

L'E. ramosissimum n'est pas connu ailleurs dans le canton de Bâle.

FRANCE

E. hiemale L.

Var. genuinum A. Br. in Flora t. XXII, p. 308 (1839).

Ivoire, au bord du Léman : leg. prof. E. Wilczek 1903 ; publié par F. Wirtgen dans ses *Pteridophyta exsiccata* no. 271e sous le nom d'*E. hiemale* var. *Schleicheri*, variété bien différente.

Var. Moorei Hook. et Arn. Brit. Fl. ed. 8, p. 601 (1860); Aschers. Syn. t. I, p. 143 (1896) = E. Moorei Newm. in The Phytologist V, p. 19 (1854) = E. trachyodon var. Moorei [Morei] Newm. ex Lond. Cat. of Brit. Pl. ed. 5, p. 14, n. 1427 (1857) (nomen) = E. hiemale var. Schleicheri Milde in Ann. Mus. bat. Lugd.-Bat. t. I, fasc. 3, p. 68 (1863) = E. hiemale \times ramosissimum Samuelsson in Vierteljahrsschr. Naturf. Ges. Zürich t. 67, p. 230 (1922) = \times E. Samuelssonii Walo Koch in Mitt. Naturf. Ges. Schaffhausen t. III, p. 36 (1924).

Mt. Salève, au pied des Pitons: leg. J. Müller, sans date (herb. DC., deux feuilles, sub: *E. hiemale* var. *gracile* et *E. trachyodon*). Reuter (*Cat. pl. vasc. Genève*, 2º éd., p. 255, 1861) signale du Salève la var. *paleaceum* Döll (près du Chable), indication à laquelle se rapporte sans doute celle de Milde (*Mon. Equis.* p. 522, 1867) où le Chable figure sous la var. *Schleicheri*. Les plantes de Müller ne semblent pas avoir été vues par Milde. — Jura bugeysien: Injurieux (Ain), au bord de l'Ain: leg. L.-A. Girod, 10 août 1908 (herb. Delessert, sub: *E. paleaceum*).

D'après Samuelsson (l. c.) et W. Koch (l. c.), l'E. hiemale var. Moorei serait, comme l'E. trachyodon, une espèce hybridogène.

E. trachyodon A. Br.

Dans sa Flore de France (t. XIV, p. 504, 1913), Rouy mentionne pour cette espèce (E. trachyodon « var. genuinum Rouy »; cf. notre note au-dessus, p. 2) deux localités alpines. Cependant, l'Equisetum trachyodon n'appartient pas à la flore des Alpes. V. Payot en 1860 (Cat. des Fougères, Prêles et Lycopodiacées des environs du Mont-Blanc, p. 52) a, il est vrai, signalé l'E. trachyodon « au pied du glacier du Tour, dans la partie supérieure de la vallée, à 1229 m., min. de taille 10 cm., max. 20 cm. Environs de Chamounix où sa taille est un peu plus élevée ». Mais Milde (Mon. Equis., p. 569, 1867) a depuis longtemps rectifié cette indication erronée. Les exemplaires récoltés par Payot (1854 in herb. Delessert) appartiennent à l'E. variegatum typique. L'erreur de

Payot a encore été reproduite tout récemment par Eug. Perrier de la Bâthie (Cat. rais. pl. vasc. Savoie II, p. 405, 1928).

La deuxième localité alpine citée par Rouy est celle de Ribiers (Hautes-Alpes) où la plante a été annoncée par Reverchon dans sa *Note sur la Flore du Mont Rognouse* (Ann. Soc. Bot. Lyon, II, 1873-74 [1875], séance du 5 févr. 1874, p. 35) ¹. Malheureusement, cet auteur ne donne pas de détails, il se borne à mentionner l'espèce (« *E. trachyodon Rob.* Brown ») dans une liste. Nous n'avons pas vu de spécimens récoltés par Reverchon aux environs de Ribiers, mais nous pensons que cette indication, copiée par Cariot et Saint-Lager (*Etude des Fleurs* II, p. 978, 1898) et Rouy (l. c.), est également fausse.

E. ramosissimum Desf.

Alsace : Ziegelhütte au-dessous de St-Louis : leg. Ferd. Schneider, 1er juillet 1878 (herb. Burnat, sub : *E. variegatum*). La détermination a été déjà rectifiée, en 1889, par J. Vetter (in sched.).

Connu jusqu'ici dans cette contrée du Haut-Rhin de Hüningen (cf. Becherer in *Verhandl. Naturf. Ges. Basel* t. 32, p. 175, 1921) et de Neudorf (cf. Becherer et Gyhr, *Weitere Beiträge zur Basler Flora*, p. 4, 1921).

MÉDITERRANÉE

E. limosum L. em. Roth = E. Heleocharis Ehrh.

Algérie : Alger, lieux humides : leg. Bové, juin 1838 (herb. Delessert, sub : *E. fluviatile*).

Les échantillons appartiennent à la var. **verticillatum** Döll Fl. Grossh. Bad. I, p. 64 (1855) = E. limosum var. ramosum Gren. et Godr. Fl. Fr. III, p. 644 (1855) = E. Heleocharis var. fluviatile Aschers. Fl. Brandenb. I, p. 900 (1864).

Espèce non mentionnée pour l'Afrique par Milde (Mon. Equis., 1867), ni par Engler (in Engler et Drude, Veget. der Erde IX 2, 1908), ni par Ball, Battandier et Trabut, Debeaux, Maire, Rikli et Schröter, Braun-Blanquet dans leurs travaux sur la flore de l'Afrique du Nord.

Crète : Platanias (prov. Canea) : leg. Gandoger, 12 juin 1915 (herb. Creticum n. 7370, sub : *E. palustre*) (herb. Delessert).

¹ C'est à M. le prof. J. Offner à Grenoble que nous devons la connaissance de cet article.

Les exemplaires distribués par Gandoger représentant la var. **aphyl-lum** Roth *Tent. Fl. Germ.* III 1, p. 9 (1800) = E. limosum var. Linnaea-num Döll op. cit., p. 64 (1855) = E. limosum var. genuinum Gren. et Godr. op. cit. p. 644 (1855) = E. Heleocharis var. limosum Aschers. op. cit. p. 900 (1864).

Espèce probablement nouvelle pour la Crète. Non indiquée pour l'île dans les flores orientales et grecques de Boissier et Halácsy, ni dans les ouvrages spéciaux de Raulin (Descr. phys. de l'Ile de Crète, part. Bot., 1869) et Rikli et Rübel (in Vierteljahrsschr. Naturf. Ges. Zürich t. 68, 1923).

ASIE ORIENTALE

E. debile Roxb.

Chine: Vallée de Me-che-i, 800 m.: E. E. Maire, sept. 1913 (herb. Delessert). — Plaines de La-kou, 2400 m.: E. E. Maire, sept. 1912 (Herb. Delessert). — Yunnan, in reg. Chungtien, 3000-3400 m.: Cam. Schneider, août 1914, n. 3700 ¹ (herb. Delessert).

Formose: Banknising, secus rivos in basi montium: U. Faurie, févr. 1914, n. 297 (herb. Delessert).

E. ramosissimum Desf.

Chine: Montagnes de Ping Chan: L. Chanet, sans date (n. 658, sub: *E. palustre*) (herb. Delessert).

OCÉANIE

E. debile Roxb.

Nouvelle-Calédonie : Bords de la Dumboa : leg. Franc 1908 (n. 392, sub : *E. elongatum*) (herb. Delessert).

AMÉRIQUE

E. hiemale L. var. Moorei (Newm.) Hook. et Arn. (l. c.).

Idaho (U. S. A.): King Hill, Elmore County: leg. A. Nelson et J. F. Macbride, 17 juillet 1911 (Rocky Mount. herb. n. 1151, sub: *E. hiemale*) (herb. Delessert). — North Dakota (U. S. A.): Leeds, Benson County: Leg. J. Lunell, 10 juin 1903 et 3 juillet 1906 (sans numéro, sub: *E. hiemale*) (herb. Delessert).

¹ C'est peut-être la même plante mentionnée par Handel-Mazzetti (*Symb. sin.* VI, p. 13, 1929) de « *Dschungdien*, 2300 m. » (sans numéro).

E. giganteum L.

Mexique: Ravino près Xalapa: H. Galeotti 1840, n. 6225 (herb. Delessert).

Vénézuela : Environs de Valera : H. Pittier, 24 nov. 1924, n. 10789 (herb. Delessert).

Paraguay: vers Yerbales, Sierra de Maracayu: E. Hassler, sans an, n. 5509 (herb. Delessert).

Argentine: Cruz del Eje: T. Stuckert, juin 1899, n. 7123 (herb. Delessert). — Cheleo Rioja: G. Stuckert, avr. 1908, n. 18957 (herb. Delessert).

Uruguay : Barra de Sta. Lucia, Depart. de S. José : G. Herter, avr. 1927 (n. 525, sub : « E. maximum L. ») (herb. Delessert).

Var. brasiliense Milde Mon. Equis. p. 403 (1867) = E. brasiliense Milde in Verhandl. Zool.-bot. Ges. Wien XII, p. 1262 (1862).

Argentine: Ochoa: T. Stuckert, déc. 1900, n. 10032 (herb. Delessert). Les échantillons de Ochoa correspondent parfaitement à un *Equisetum* de l'herbier de Candolle (Brésil, leg. Weddell 1858, n. 921) que Milde a décrit sous le nom de *E. brasiliense*. Comme cette dernière plante, les exemplaires récoltés par Stuckert sont caractérisés par l'absence totale de rameaux.

E. pyramidale Goldm.

Chili: Santiago: Philippi 1862 (sub: *E. giganteum*) (herb. Delessert). Argentine: Los Sarmientos, Prov. de la Prioja: leg. G. Hieronymus et G. Niederlein, 14 mars 1879 (herb. DC.). — Calera: T. Stuckert, 13 nov. 1897, n. 3812 (herb. Delessert). — Bajo de anguito Quebrada Pintada: T. Stuckert, avr. 1899, n. 7052 (herb. Delessert). — Casa Bamba: T. Stuckert, 23 avr. 1899, n. 6822 (herb. Delessert). — San Teodoro: T. Stuckert, mai 1904, n. 14274 (herb. Delessert).